

Compte rendu du conseil d'école

Le 7 novembre 2024

Présents :

- *Le maire ou son représentant* : Caty MOREL.
- *Les représentants des parents d'élèves* : Amandine LIOT, Johanna COUINEAU, Julie GIRAUD
- *Les enseignants et personnel de l'école* : Mélanie Martin, Laëtitia Paveglio, , Laurie GIRAUD, Nathanaëlle BESSY-CHORRIER,
- DDEN : Yves GUILLAUD-LAUZANNE
- RASED :
- *Les personnes excusées* : Madame GEHARD (IEN), Barbara TERZIBACHIAN, Yoann LHORME, Patrick MISTRAL, Patricia ROSTAING

Ordre du jour :

- 1 - Composition et rôle du conseil d'école
- 2 - Règlement intérieur de l'école et protocole pHARe
- 3 - Fonctionnement de l'école : effectifs et répartitions actuels, exercices incendie et PPMS
- 4 - Projet d'école et évaluation d'école
- 5 - Bilan coopérative scolaire
- 6 - Activités pédagogiques programmées pour l'année 2024 - 2025
 - A - Intervenants
 - B - Sorties, projets
 - C - Soutien de la communauté de commune, du SOU des écoles et de la mairie
- 7 - Temps périscolaires (garderie, cantine, CLAS) : questions des parents(s'il y en a)
- 8 - Travaux et aménagements

1) Composition et rôle du conseil d'école

Tour de table pour se présenter.

Le conseil d'école est composé :

- de la municipalité
- des représentants de parents d'élèves (un par classe)
- du DDEN : Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
- de l'IEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale)
- des enseignants

Les représentants de parents d'élèves ont été élus le 11 octobre 2024 avec un suffrage exprimé de 50 sur 77 votants (27 bulletins nuls car ces votants avaient entouré ou barré des candidats, ou avaient signé sur le bulletin). Nous constatons que malgré l'information donnée à tous les parents sur le fait que tout bulletin raturé, entouré ou avec quelque chose d'écrit dessus est compté comme nul nous en avons eu 27, soit plus d'1/3 des votants. Nous réexpliquerons l'année prochaine.

Nous souhaitons la bienvenue dans le conseil d'école aux 7 parents élus cette année.

La directrice de l'école préside les conseils d'école.

Peuvent assister sur invitation de la directrice ou sur proposition en fonction de l'ordre du jour :

- le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté RASED (psychologue scolaire, maître E, maître G). Mme Sandra MARGIER est maîtresse E (s'occupe des difficultés pédagogiques, principalement en maths et en français) depuis l'année dernière sur notre secteur. Mme Angélique KASTNER est notre nouvelle psychologue scolaire depuis l'année dernière. Elles sont toutes les deux à 75 % sur leur poste. Et il n'y a pas de maître G (s'occupe des difficultés de comportement) sur notre secteur. Notre RASED est donc plus complet mais il reste incomplet.
- la santé scolaire (infirmière et médecin scolaire) nous n'avons pas de médecin scolaire rattaché à notre secteur directement mais d'autres médecins scolaires font des astreintes pour répondre aux besoins.
- les ATSEM, le personnel de cantine ou toute autre personne intervenant dans le cadre scolaire.
- Fréquence : 6h par an, en 3 réunions.

Rôle :

Le conseil d'école sur proposition de la directrice :

- ⇒ vote le règlement intérieur de l'école.
- ⇒ donne son avis, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, sur :
 - ✓ les activités autour de l'école (cantine, garderie, transport scolaire)
 - ✓ la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
 - ✓ l'aménagement des locaux scolaires.
- ⇒ est informé et donne son avis sur le projet d'école, les classes de découverte ou sorties.
- ⇒ est consulté par la mairie sur l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- ⇒ est informé sur l'organisation des aides spécialisées, les effectifs et la composition des classes.

Le fonctionnement de chaque classe n'est pas évoqué lors des conseils d'école. Il appartient à chaque famille souhaitant évoquer un problème ou une difficulté de s'entretenir avec l'enseignant concerné.

2) Règlement intérieur de l'école (envoyé en pièce jointe avec l'ordre du jour et l'invitation)

Le règlement de l'école est présenté dans son intégralité ainsi que la charte informatique, la charte de la laïcité.

Le règlement intérieur et les chartes sont votéspar les représentants de parents présents, par les enseignants, l'adjointe au maire et par le DDEN.

Ces documents seront communiqués aux familles par mail et pourront être retrouvés sur le site internet de la mairie (adresse transmise par l'intermédiaire du cahier de liaison et par mail).

Le règlement a été revoté à l'unanimité : oui .

3) Protocole PHARe : présentations

Présentation du protocole à partir du flyer destiné aux parents. Rappeler l'importance de venir rapidement prévenir la directrice pour que le protocole puisse être mis en place au plus tôt, et aussi que tout le monde soit attentif.

4) Fonctionnement de l'école : effectifs, répartitions

Classe	Effectif 2024/2025	Répartition
PS-MS-GS	22 élèves	5 PS- 12 MS - 5 GS
GS-CP	20 élèves	6 GS - 14 CP
CE1-CE2	20 élèves	14 CE1 - 6 CE2
CM1-CM2	23 élèves	13 CM1- 10CM2

Total : 85 élèves (depuis le 04 octobre car 1 élève de CM2 a changé d'école)

niveau	Effectif 2025/2026	Répartition habituelles
PS	9	9
MS	5	5
GS	12	5 7
CP	11	11
CE1	14	14
CE2	14	14

EBEP = Elève à Besoin Educatif Particulier
 Nous sommes en questionnement sur la répartition car les effectifs actuels entraînent des dépassements du nombre maximum d'élèves en GS, en CP et en CE1 si on garde les doubles niveaux habituels. Nous sommes en train de chercher des solutions et attendons aussi de voir si les effectifs évoluent avant de faire notre proposition à l'Inspectrice.

Nous avons dû faire remonter les effectifs pour l'année 2025/2026 avant le 18 octobre. Pour l'instant, il y a 84 élèves prévus.

Parmi les PS susceptibles de s'inscrire dans notre école, il y en a 8 dont nous sommes sûres car nous connaissons les familles et 4 familles inconnues que nous n'avons pas pu joindre. Nous ne sommes donc pas complètement certains des effectifs pour l'année prochaine.

Nous devons rester vigilants car Mme l'Inspectrice nous a prévenu que la gestion des effectifs est de plus en plus délicate et que cela peut se jouer parfois à un élève.

5) Evaluations nationales, Evaluation d'école et Projet d'école

Les élèves de CP, CE1 et CM1 ont passé les évaluations nationales au début de l'année du 9 au 20 septembre. Ces évaluations nous permettent de confirmer ou repérer les élèves en difficulté et les élèves qui sont à l'aise. Cela nous aide à adapter notre travail en classe aux besoins des élèves. Les résultats de ces évaluations vont aussi nous aider pour faire le point sur notre projet d'école.

Le projet d'école était prévu initialement de 2017 à 2020 mais à cause du COVID il a été prolongé. Nous avons eu notre évaluation d'école l'année dernière et nous devons finir notre projet d'école cette année. Cela va nous permettre de faire le point sur les différents domaines du Projet d'école actuel pour faire naître le nouveau projet en fonction de nos points forts et de nos points à renforcer. Les évaluations nationales nous aident aussi à voir les domaines dans lesquels nous devons continuer comme nous le faisons et ceux pour lesquels il nous faut faire évoluer nos pratiques pour faire davantage progresser les élèves.

Les évaluations nationales montrent cette année :

- En français : qu'il y a des **difficultés de compréhension orale de mots, phrases et textes** dans les trois niveaux du cycle 2 et qu'il reste au CM des difficultés de **compréhension de texte** mais lu silencieusement cette fois-ci. Il y a des difficultés de **lecture à voix haute** au CE1 et en CM1 et CM2. Il y a aussi des difficultés pour certains élèves de CE2, CM1 et CM2 dans **les accords et la reconnaissance des constituants de la phrase**.

- En mathématiques : les élèves de CP, CE1, CE2 et CM2 ont pour certains des difficultés pour **résoudre des problèmes**. Certains élèves de CP ont du mal à **comparer les nombres** (ce qu'ils font est juste mais ils ne vont pas assez vite). Il y a quelques élèves en difficulté en **calcul** en CE1 et CM1. Il y a des difficultés à mémoriser des faits numériques et des procédures en CE et CM.

Nous allons donc tenir compte de ces résultats pour faire évoluer notre projet d'école.

Pour cette année, nous continuons donc sur la base de notre ancien projet d'école tout en le faisant évoluer avec la création de notre nouveau projet d'école.

⇒ **Axe 1 : l'amélioration des résultats au regard des compétences du socle**

Le projet d'école prévoit trois objectifs :

- **Améliorer la résolution de problèmes mathématiques et la numération** : Depuis 5 ans maintenant nous avons choisi de travailler avec la méthode MHM en mathématiques car elle utilise beaucoup la manipulation et les jeux pour faire entrer les élèves dans les apprentissages mathématiques. Cela nous a permis de voir des élèves, qui craignaient les mathématiques, s'ouvrir peu à peu et entrer dans ces apprentissages qui les stressaient. Nous avons toutes adapté cette méthode en fonction des besoins de nos élèves et de la nécessité de s'entraîner parfois davantage que ce qui était proposé. Les résultats des évaluations nationales nous montrent que nous devons adapter davantage par rapport à l'entraînement en calcul pour ne pas perdre les acquis et par rapport à la compréhension des situations problèmes et à leur résolution. Du coup, en cycle 1, nous avons acquis des situations problèmes que nous voyons avec les élèves de PS/MS/GS et GS/CP pour inciter les élèves à se poser davantage de questions et prendre l'habitude de chercher des solutions à des situations problèmes dès leur plus jeune âge.

- **Développer le goût de la lecture et améliorer la compréhension en lecture:**
 - Utilisation de la bibliothèque de St Barthélémy pour permettre un accès à plus de livres que ce que nous avons dans les classes et habituer les élèves à lire quotidiennement. Nous avons pu reprendre les prêts tous les jeudis pour les CM et un jeudi sur deux pour les CE et les CP et tous les GS. Mme PAVEGLIO utilise sa propre bibliothèque bien fournie pour le reste de sa classe. Nous voyons certains CM rentrer davantage dans la lecture mais ce n'est malheureusement pas le cas de tous. En GS/CP, l'enseignante essaye de lire beaucoup plus d'albums qu'avant. Nous verrons si cela porte ses fruits. Il faudrait que l'on arrive aussi à ce que les familles fassent davantage de lectures partagées où les parents échangent avec leur enfant et leur pose des questions car d'après des études réalisées (« Faites les lire ! » de Michel DESMURGET) cela aide vraiment les enfants à développer leur vocabulaire, leur langage, leur goût pour la lecture ainsi que la compréhension de ce qu'ils lisent. L'école peut aider mais elle n'est pas suffisante.
 - Participation au Prix des Incorruptibles : toutes les classes vont lire une série de 5 à 8 livres en commun et/ou individuellement. Ils discuteront de ces œuvres en classe, feront des quiz qui sont fournis par les Incorruptibles et, en mai, chaque élève votera pour celui qu'il préfère. C'est un prix littéraire jeunesse qui a lieu au niveau national et qui donne accès à des livres de grande qualité. Les élèves apprécient généralement l'idée de voter pour leur livre préféré. Dans toutes les classes, les lectures sont collectives afin d'être sûres que tous les élèves ont entendu les livres. Les élèves de CE et CM les lisent aussi de manière individuelle lors des ateliers de lecture.
 - Participation à des rallyes lecture et des ateliers lecture en CE et en CM sous forme de fichiers ou en ligne, et de façon classique en fin de CP. Dans ces cas là, il est plus facile de vérifier si les enfants ont lu réellement les livres.
 - En CP, CE1 et CE2 continuation de Lalilo : Ce logiciel de lecture en ligne utilisable en classe et à la maison séduit beaucoup les élèves et leur permet d'avancer à leur rythme. Depuis deux ans, les CE2 peuvent continuer suite à la demande de Mme GIRAUD. C'est une bonne chose car le logiciel est très riche et généralement les élèves ne sont pas allés au bout en fin de CE1.
 - En CP, un travail avec Lecthème, logiciel de vocabulaire et de lecture a débuté. Nous verrons si grâce à cet appui nous réussissons à les aider davantage.
 - Les classes de PS/MS/GS et GS/CP vont continuer de faire les sacs à albums qui permettent de développer la culture littéraire des élèves et le langage car l'objectif est que les enfants

soient capables de raconter l'album à leur famille après s'être entraînés en classe.

- Cette année, nous continuons à nouveau la fête du livre en association avec la médiathèque de St Barthélémy et la bouquiniste Joëlle MOYROUD de Viriville. Nous allons travailler sur le thème du développement durable et chaque classe va produire de l'art plastique, des écrits, des présentations, ... qui seront exposés lors de la fête du livre le vendredi 6 décembre le soir dans la salle de motricité. Notre bouquiniste proposera une exposition de livres pouvant être achetés ce qui sera sûrement bienvenu en cette fin d'année, proche des fêtes. En même temps, nous proposerons une vente de pizzas organisée par la coopérative scolaire. Les représentants de parents proposeront un café des parents à l'entrée de l'école afin de pouvoir rencontrer les familles.

– **Développer l'écrit en lien avec l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire :**

- La classe des PS/MS : Ils font des dictées à l'adulte par moment.
- Pour les cycles 2, dictées de mots, production de phrases, productions d'écrit en dictée à l'adulte Pour les CP nous faisons des dictées de syllabes et de mots dans cahier du jour dès cette période et bientôt de phrases.
- Pour les CP utilisation à partir de la période 3/4 de l'arbre à fabriquer des mots qui contiennent toutes les écritures possibles des différents graphèmes et aide les élèves à intégrer l'orthographe des mots.
- Pour les CE et les CM, mise en place de dictées et d'analyses de phrases, très régulières, ainsi que de joggings d'écriture pour que les élèves soient plus à l'aise en production d'écrits.

– **Evaluations nationales en CP et CE1 :**

Comme je vous en ai parlé au début nous sommes en train d'analyser ces évaluations pour nous aider à faire évoluer notre projet d'école et donc nos méthodes en classe pour améliorer les résultats qui en ont besoin. Et nous gardons précieusement les méthodes qui semblent réussir aux élèves. De nouvelles évaluations en CP auront lieu en janvier et apporteront peut-être d'autres adaptations.

⇒ **Axe 2 : Parcours éducatifs (artistique, culturel, citoyen et éducatif de santé).**

- Sur le plan culturel : Cette année, nous ferons musique avec un nouvel intervenant musique, Hugo PETITJEAN. Nous allons travailler avec lui sur des chansons en rapport avec les contes. Et nous préparerons un spectacle avec ce que nous aurons appris durant ces séances. Ce cycle musique commencera le lundi 18 novembre pour se terminer le lundi 24 mars. Nous sommes bien contentes de pouvoir continuer la découverte musicale avec un intervenant et nous remercions la mairie de payer ces interventions.
- Sur le plan sportif :

- Nous avons tous commencé en période 1 par un cycle **course longue** (endurance) car nous souhaitons poursuivre l'organisation du courseton. La pratique de la course d'endurance est très importante pour permettre de faire travailler le cœur sur un effort un peu long. Cela permet de limiter les risques cardiaques une fois adulte. De plus, cela leur apprend à se dépasser pour s'améliorer afin d'atteindre un objectif. Nous avons pas pu faire le courseton le lundi 14 octobre comme prévu. Par contre nous avons dû le faire dans la cour car les pluies avaient détrempées le terrain du stade. La coopérative scolaire a offert une médaille en bois personnalisée avec son niveau, l'année et le temps couru à chaque enfant. Nous remercions M. CASTANEDO qui nous a fait ces très jolies médailles à un prix d'ami.

- Les CE et CM ont commencé un cycle de **hand** avec Simon ISSARTEL le mardi matin en période 2.
- Les CE et CM vont faire

-En GS/CP après le cycle course longue, nous allons commencer un cycle avec **parcours de**

motricité et lancer avec précision dehors ou dans la salle de motricité selon la météo. Et en même temps nous continuons (avec Christine) les **jeux coopératifs** pour développer le respect des règles et la solidarité. A la période suivante nous découvrirons l'**utilisation de plusieurs raquettes** : tennis de table, tennis, badminton pour développer l'agilité.

- En PS/MS/GS les enfants ont réalisé eux aussi un cycle course longue ainsi que des **parcours de motricité** qui sont très importants pour leur développement physique. Ils jouent aussi à des **jeux coopératifs** pour développer la coopération.

- **Piscine** : les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 auront 7 séances de piscine à Châteauneuf-sur-Galaure du vendredi 9 mai 2025 au vendredi 27 juin 2025. Le SOU des écoles prend en charge la location du bassin avec un MNS de surveillance . La coopérative prend en charge un MNS supplémentaire pour permettre de faire différents groupes selon les besoins des élèves ou être à 2 adultes sur un même groupe. Cette année, le SOU prend en charge le transport de la piscine car la mairie va prendre en charge le Savoir Rouler A Vélo (SRAV) pour les CE et CM.

- **Savoir Rouler A Vélo** pour les CE et CM : ce cycle très important pour la sécurité des enfants se fera à l'école du mardi 20 mai au mardi 17 juin.

- Cette année, les élèves de PS, MS, GS et CP vont faire un **cycle cirque** (à la place de la sortie scolaire de fin d'année) du mardi 8 avril au mardi 24 juin avec Z'azimuts et compagnie, Sébastien CARETTE de Chatonnay. Lors de ces séances les 2 classes prépareront aussi un spectacle de cirque qui sera présenté le samedi 28 juin lors de la fête de l'école. Cette activité rentre dans le développement culturel et artistique ainsi que dans la pratique sportive.

➤ Sur le plan humaniste :

- Nous avons tous travaillé sur les règles de vie en collectivité durant la première période .
- Cette année, la mairie n'ayant pas souhaité poursuivre son partenariat avec le centre social de Beaurepaire, nous n'aurons pas la possibilité de poursuivre les compétences psychosociales que l'on faisait depuis quelques années avec le centre social. Nous allons essayer de faire nous même des séances sur ces compétences si importantes pour développer le vivre ensemble.
- La classe de CM continue de gérer les déchets triés de toute l'école. Tous les jeudis, certains d'entre eux accompagnent leur enseignante pour aller vider nos poubelles de tri (papiers / emballages) dans les containers qui sont juste à côté. Bravo à eux !
- Dans ce cadre, la classe de GS/CP s'occupe du développement d'un compost. M. THIVOLLE (guide composteur) nous prête un lombricomposteur que l'on a mis dans notre sas. Cela est plus facile à utiliser que le compost au fond du pré pendant l'hiver. Il faudrait que la cantine nous fasse passer au moins une partie des épiluchures de fruits quand il y en a et les familles venant à l'école et n'ayant pas de compost à la maison peuvent apporter leurs épiluchures. Des rappels sont lancés régulièrement dans les cahiers de vie ou de devoirs. L'objectif est de nourrir le potager pour pouvoir jardiner au printemps. L'année dernière, le jardin a été nourri par le compost. Cela a permis aux élèves de PS/MS/GS de planter des farisiers qui nous ont donnés de bonnes fraises très appréciées des élèves . Ils ont planté quelques pieds de framboise mais certains n'ont pas résisté. Nous verrons au printemps si certains ont résisté. Les PS/MS/GS ont aussi fait germer des pousses de courges que les GS/CP ont ensuite replanté dans le jardin. Et en fin de période 1, les deux classes ont pu faire de la soupe de courge durant la semaine du goût.
- Toutes les classes seront sensibilisées au respect de la propreté dans les lieux publics et dans la nature en participant à « nettoyons la nature » que l'on va faire au printemps pour avoir moins chaud. Le correspondant du Dauphiné, M. ESPENEL, a émis l'idée que des membres du conseil municipal pourraient se joindre aux élèves pour réaliser « Nettoyons la nature ». De plus, nous pourrions proposer aux anciens qui le souhaitent de nous accompagner. Cela permettrait de réunir les différentes générations dans un acte citoyen bénéfique pour la commune et ses habitants. Nous

sommes en train de voir comment cela peut s'organiser.

- Armistice : cette année, les classes ont recommencé à préparer l'Armistice : explication de la cérémonie et découverte des symboles de la France ; Réalisation de bleuets coloriés par les élèves et plastifiés afin de pouvoir les placer dans un bac prévu à cet effet devant le monument aux morts lors de la cérémonie. Toutes les classes ont révisé la Marseillaise. Ce n'est pas toujours évident car les paroles sont très guerrières mais les enfants l'ont appris avec enthousiasme.
- 8 mai 1945 : la mairie organise une commémoration pour le 8 mai 45. Elle nous propose de participer et la directrice va aller assister à une des réunions de préparation de cette cérémonie le 2 décembre. Il y aura sûrement une association de l'école et de la mairie mais elle est à déterminer (décoration d'un char, chant, participation à la cérémonie, ...). Cette action reste à préciser et nous ferons le point lors du 2ème CE le 24 mars.

⇒ **Axe 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive- Elèves à besoins particuliers**

La mise en place des **groupes de besoins** (travail en autonomie et tâches plus complexes pour les élèves qui avancent / travail avec l'enseignant pour remédier ou consolider une notion pour les élèves dont la compétence n'est pas acquise) permet aux enseignants d'essayer de gérer l'hétérogénéité des élèves.

A cela s'ajoutent **les séances d'APC et maintenant de soutien au sein du PACTE enseignant, le tutorat en classe** (l'aide d'un élève par un autre élève), **la différenciation pédagogique** (adaptation du travail en quantité et en difficulté en fonction des élèves), **les échanges de services** pour la phonologie, l'anglais et la découverte du monde, **l'intervention des enseignants du RASED** (Maîtresse E), **la mise en place de PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative) permet d'essayer de combler les difficultés rencontrées durant le temps scolaire et périscolaire des jours d'école. De plus, il y a aussi **les stages de l'école apprenante, qui peuvent faire partie du PACTE** et ont été mis en place suite au confinement. Ils permettent de proposer du soutien à chaque vacances sauf celles de Noël pour les élèves du CP au CM2. Mais si les groupes ne sont pas suffisants nous ne pouvons mettre en place ce soutien.

Le bilan effectué montre que les groupes de besoin, le **tutorat** et la **différenciation pédagogique** fonctionnent bien mais ne sont pas toujours suffisants. Les **APC** et le **soutien PACTE** permettent d'accorder un temps privilégié (en petit groupe) pour les élèves qui en ont besoin. Cela aide les élèves qui sont motivés et qui souhaitent un minimum entrer dans les apprentissages. Si on se rend compte que le soutien n'est pas productif on y met fin pour en faire profiter des élèves plus réceptifs. Les élèves qui n'arrivent pas à progresser grâce à ces différentes aides doivent être vus par des spécialistes (psychologue scolaire ou neuropsychologue, ... afin de déterminer qu'elles sont leurs difficultés réelles, quels soins ils devraient suivre et comment l'école va-t-elle pouvoir les accompagner. Une équipe éducative est alors mise en place afin d'étudier ce qui va pouvoir être fait : demande d'aide à la Maison De l'Autonomie (MDA anciennement MDPH), tests supplémentaires, demande d'orientation, ...

Les **stages d'école apprenante** durant l'année en cours permettent de renforcer des savoirs pendant l'année et de relancer les élèves fragiles au mois d'août avant la rentrée. Par choix d'équipe, nous ne proposons pas de stage en juillet car les élèves et les équipes sont généralement épuisés en cette fin de période de 11 semaines généralement. Nous avons essayé mais ce n'était pas productif. Alors que le stage de fin août permet de remettre au travail les élèves en difficulté pour qu'ils puissent commencer l'année dans de meilleures conditions. Ces stages gratuits sont intéressants pour vos enfants mais ils ne peuvent être mis en place que si nous avons suffisamment d'élèves. C'est pourquoi nous vous faisons d'abord une proposition que nous vous confirmons ensuite si le stage peut-être mis en place.

Les enseignants remarquent que certains élèves sont bloqués dans leurs apprentissages par leur manque de confiance en eux. C'est pourquoi depuis l'année dernière nous avons davantage travaillé sur les **émotions et les compétences psychosociales** pour aider les élèves à être à l'écoute d'eux mêmes et à développer l'estime de soi. Ce n'est pas toujours facile. Nous sommes toujours en recherche pour améliorer cet angle de notre enseignement. Les familles peuvent aussi de leur côté travailler dans ce sens

avec des applications comme Lili ou Osmose qui sont disponibles pour partie gratuitement et permettent d'aider les enseignants et les familles pour faire avancer les enfants dans le monde des émotions et de leur gestion.

Remarque : un bon suivi médical (ophtalmologique, orl, dentaire, orthopédique, orthophonique, psychologique, orthoptique...), adapté aux besoins de l'enfant, est primordial pour sa réussite à l'école. Les enseignants, la puéricultrice de la PMI, l'infirmière scolaire, ou les enseignants du RASED, peuvent être amenés à orienter certaines familles vers ces professionnels.

L'infirmière viendra faire la visite des GS le lundi 3 février et le vendredi 7 février. La PMI interviendra pour les PS durant l'année. **Il est important de bien suivre les préconisations de la PMI ou de l'infirmière et le plus rapidement possible, surtout pour ce qui concerne un bilan ou suivi orthophonique car les délais sont très longs (nous avons une liste des orthophonistes autour de chez nous. N'hésitez pas à venir la demander).**

⇒ **Axe 4 : Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat).**

Noël :

- Il y aura un spectacle de Noël le jeudi 19 décembre après-midi pour tous les élèves de l'école dans la salle des fêtes. C'est « le chevalier d'Estragon » de la compagnie patamouss théâtre. Ce spectacle est offert par le SOU des écoles. L'équipe enseignante remercie chaleureusement le SOU pour cette action.

- L'organisation pour le repas de Noël est en cours de discussion au conseil municipal. Soit le fonctionnement correspondra à celui de l'année dernière avec un repas de Noël pour les enfants inscrits habituellement à la cantine et un goûter de Noël sera donné par la mairie à tous les enfants. Soit le grand repas qu'il y avait avant le covid sera remis en place. Mme MOREL nous tiendra au courant dès que les décisions seront prises. → lors du conseil, les parents d'élèves ont exprimé le souhait que ce repas puisse se faire à nouveau → Le conseil municipal a accepté de remettre en place ce repas mais avec des mets dont on soit sûr qu'ils seront appréciés des enfants pour éviter le gâchi qui avait pu avoir lieu à certains moments. Il faudra 5 parents pour aider en plus des membres du conseil qui se sont engagés à aider. La directrice est en train de récupérer les réponses des familles.

Aide aux devoirs et développement culturel : Suite au non renouvellement de l'association de la mairie avec le centre social il n'y a plus de CLAS.

Intervenants

- En sport pour les CE et CM : Simon ISSARTEL en handball et Séverine CHARPENTIER de l'USEP pour le Savoir Rouler A Vélo.

- De plus, nous avons une **service civique**, Emma MERCIER. Elle a commencé le lundi 4 septembre. Elle s'occupe majoritairement des ateliers des GS mais aussi d'élèves en difficulté en CP et CE1 et elle aide dans les autres classes ponctuellement. Enfin, elle nous aide dans la réalisation de matériel pédagogique : photocopies, plastification, découpage, ... ce qui est très utile à l'ensemble des classes pour la mise en œuvre de la méthode MHM et du reste. Nous accueillons aussi par moment des stagiaires ATSEM de la MFR et d'ailleurs.

- M. Hugo PETITJEAN interviendra dès le 18 novembre pour faire découvrir la musique aux enfants. Il va apporter des instruments de musiques peu connus comme la cornemuse. Il montrera leur utilisation aux enfants et leur fera écouter les sons produits. Et il nous apprendra des chansons sur le thème du conte.

- Véronique de EBER est venue expliquer le tri (pour tous les déchets, compost compris)aux CE et CM afin de rappeler comment trier pour protéger notre planète.

Soutien de la communauté de commune Entre Bièvre et Rhône, du Sou des Ecoles et de la Mairie

Ce sont des partenaires qui apportent un soutien matériel et financier à l'école :

- **La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône** continue uniquement l'entretien du matériel qui avait été fourni par la CCTB. Pour l'instant, aucun budget d'achat de matériel n'a été voté. Nous

avons actuellement les 5 ordinateurs achetés l'année dernière par la coopérative et la mairie et il ne reste plus que 2 anciens ordinateurs fonctionnels mais vieillissants. Nous allons devoir trouver une solution pour augmenter à nouveau le nombre d'ordinateurs. J'ai envoyé un mail à notre Erun (conseiller pédagogique en informatique) pour savoir s'il y avait toujours des subventions de l'état pour aider les communes à équiper les écoles. On en reparlera au prochain conseil.

- **Le Sou des Écoles**, association de parents d'élèves, soutient les projets de sorties scolaires proposés par les enseignants (sortie à la journée, spectacles, goûter de Noël, fête de l'école, ...) à hauteur de 700 euros par classe. Le SOU participe aussi à l'achat de matériel pédagogique à hauteur de 500 euros par classe. De plus, depuis l'année dernière, le SOU paye la location du bassin de la piscine de Châteauneuf-sur-Galaure (1 624 euros l'année dernière) avec un MNS de surveillance et un pour aider. Cela permet actuellement aux élèves de CE et de CM d'avoir 7 séances de piscine afin de développer les compétences nécessaires pour être capable de se mettre en sécurité en cas de chute dans l'eau. C'est une compétence obligatoire de sécurité publique indispensable. Nous remercions sincèrement le SOU de nous permettre d'aller dans cette piscine couverte car celle de Beaurepaire dont l'accès au bassin est gratuit pour notre commune n'est pas couverte et nos séances sont donc très liées à la météo et au manque de MNS car elle n'ouvre qu'à la belle saison.

Nous espérons que les familles seraient au rendez-vous pour les aider par leur présence et leur participation. Au début de l'année le bureau du SOU était dépité car aucune nouvelle famille n'était venue aux réunions. Du coup le bureau se demandait s'il n'allait pas arrêter. Il semble que lors des châteaux gonflables, plusieurs nouveaux parents soient venus aider. Le moral du bureau du SOU était donc meilleur. Espérons que cet élan d'aide se poursuive.

L'équipe enseignante participe elle aussi aux différentes manifestations pour soutenir le SOU qui améliore grandement nos conditions d'enseignement dans notre école. Nous rappelons que sans le SOU nous ne pouvons aller tous en sortie scolaire chaque année comme cela se fait depuis très longtemps (plus de 10 ans) et vos enfants ne seraient pas sûrs de pouvoir faire des séances de natation.

L'équipe enseignante remercie les parents bénévoles du Sou des Écoles pour toutes ces activités possibles grâce à eux et qui permettent aux élèves de « sortir de la classe » pour découvrir des choses que certains ne feraient jamais ! → Lors du conseil, les représentants de parents ont proposé d'essayer que les actions du SOU soit davantage visibles peut-être sur les réseaux. Mme LIOT a proposé qu'une liste des manifestations prévues pour l'année avec les dates soit mise dans les cahiers afin que les familles puissent s'engager par avance (C'est ce qui se faisait dans l'ancienne école de ses enfants). Les membres du conseil ont exprimé leur regret par rapport à la boum qui ne pourra pas se faire à cause des travaux dans la salle des fêtes. Le conseil souhaitait proposer au SOU de faire une boum soit pour le poisson d'avril soit pour l'été. Nous allons soumettre ces propositions au SOU.

- L'éducation étant un service public national, son organisation et son fonctionnement sont assurés par l'Etat. Au niveau de l'école, c'est donc **la commune** qui a la charge des écoles publiques de son territoire. La mairie est propriétaire des locaux et assure la construction, l'extension, les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien de l'école. L'organisation de la restauration et de la garderie scolaires relève de la compétence de la commune. La commune gère les personnels non enseignants (ATSEM et personnel de cantine, d'entretien des locaux). C'est le maire qui inscrit les enfants de sa commune dans l'école, la directrice réalise uniquement les admissions par la suite.

6) Bilan de la coopérative scolaire sur l'année 2023/2024 :

Le compte de la coopérative est alimenté majoritairement par la vente des photos de classes et par la participation des familles. Cela nous permet de payer l'assurance de l'école, l'inscription et l'achat des livres du prix des Incorruptibles, d'abonner les classes à des journaux ou magazines adaptés à leur âge (Mes premiers j'aime lire, J'aime lire maxi, Images Doc, Youpi, les belles histoires), des jeux pédagogiques,

des livres, ...

Bilan coopérative scolaire de l'année 2023/2024

Report actif : + 1 991,83

Dépenses : - 5062,74

- Abonnements journaux, magazines, Incorruptibles : - **685,08**
- Sorties ou actions pédagogiques (cinéma les baleines) : - **228,60**
- Matériel pédagogique (médailles, compotes pour courseton, livres, matériel bricolage, ingrédients cookies avec anciens, brosses à dent pour l'action dents, cadeaux comportement, ...) : - **872**

- Achat matériel (voile hivernage et agraffes pour jardin, cisaille, destructeurs de papiers, briques pour la cour) : - **560,69**
- Assurance : - **227,85**
- Achat matériel pour revente (photos, ingrédients crêpes, pizzas) : - **2488,51**
pizzas : vente → 910 ; achat → 637 → bénéfices : 273,00
photos : vente → 2777,00 ; achat → 1800,00 → Bénéfices : 977,00
crêpes : vente → 161 achat → 51,51 → bénéfices : 109,49

Entrées : → + 4688

- Cotisations coopératives : **840**
- Photos : **2777**
- Crêpes : **161**
- Pizzas : **910**

Total restant : + 1 617,10

Cela fait un déficit de 374,73

Nouveau report pour l'année 2024/2025 : + 1 617,10

7) Travaux et aménagements

L'équipe enseignante remercie la commune de St Barthélémy pour tous les travaux réalisés régulièrement par la mairie (les rideaux de la classe de GS/CP, la caisse avec la mousse, les lignes repeintes, le néon changé, les problèmes de chauffage, la réparation des marches de l'entrée ...).

L'équipe enseignante demande la réalisation des travaux suivants :

- L'installation de la fibre car actuellement nous avons souvent du mal selon les classes à faire fonctionner les 7 ordinateurs portables restants pour nos logiciels en ligne.
- Un des 2 porte-savons des WC maternelle ne fonctionne plus.
- La lumière des WC maternelle ne se déclenche pas à l'approche des élèves s'il n'y a pas d'adulte qui s'avance.
- Il y a beaucoup d'air qui passe par les fenêtres des classes maternelles. Et nous avons même pu prendre des photos où nous voyons le jour sur les bords des fenêtres.

- La poubelle des toilettes maternelle a été échangée avec celle des GS/CP car elle est cassée. Il faudrait en reprendre une si possible en métal car celles en plastiques cassent trop rapidement.
- Dans la salle rouge il y a une forte odeur de moisi qui laisse penser qu'il y a toujours de petites fuites. Laurie avait demandé à Jean-François de prendre des photos pour pouvoir comparer mais il ne les trouve plus. Il faudrait revérifier.
- La gouttière donnant sur le chemin qui va à la cantine est à nouveau percée et goutte sur le mur et le passage. Cela rend le sol glissant même sans verglas et abîme le mur.

8) Questions diverses :

- Dates des prochains conseils d'école : le lundi 24 mars et le lundi 23 juin.
Les conseils ont été fixés en avance afin que chacun puisse s'organiser en avance .

La présidente remercie les personnes présentes et clôt la réunion.

Laëtitia PAVEGLIO
Secrétaire

Mélanie MARTIN
Présidente